

**12** 1. Homogène signifie que l'on ne peut pas distinguer les constituants de la pâte à l'œil nu.

2. La pâte est constituée de 100 g de sucre, 200 g de beurre et 300 g de farine.

*Déterminer le pourcentage massique d'un constituant revient à déterminer sa masse en pourcentage de la masse totale de la pâte.*

La masse totale de la pâte est :  $100 + 200 + 300 = \mathbf{600 \text{ g}}$ .

▪ Sucre : **100** g

$\frac{100}{600} \times 100 = 16,66$  ; il y a 17 % de sucre dans la pâte.

▪ Beurre : **200** g

$\frac{200}{600} \times 100 = 33,33$  ; il y a 33 % de beurre dans la pâte.

▪ Farine : **300** g

$\frac{300}{600} \times 100 = 50$  ; il y a 50 % de farine dans la pâte.